

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Santé et de la Prévention

ARRETE

portant composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2023

Le ministre de la santé et de la prévention,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale,

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement,

Vu l'arrêté du 17 juillet 2009 modifié fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale,

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement,

Vu l'arrêté du 22 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale ;

Arrête :

Article 1 : Sont nommés membres de jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale ouvert au titre de l'année 2023 :

M. GINESY Eric	Inspecteur des affaires sociales de 1 ^{ère} classe représentant le chef de l'Inspection Générale des Affaires Sociales – Président ;
Mme BERTSCH Adeline	Inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale à la Direction Générale de l'Offre de Soins ;
Mme CLEMENT Laurence	Inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale à l'Agence Régionale de Santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
M. FOURCROY Ludovic	Administrateur de l'Etat hors classe au ministère de la justice ;

Mme GRANGÉ Anne

Administratrice de l'Etat à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi du Travail et des Solidarités de Paris – unité départementale de la Seine-Saint-Denis ;

M. MUYS Christophe

Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale à l'agence régionale de santé des Hauts-de-France ;

M. ROGER Emilien

Directeur d'hôpital hors classe à la Direction générale de la santé.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, cette fonction sera assurée par M. FOURCROY Ludovic.

Article 2 : Cet examen professionnel est classé dans le groupe I pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

Article 3 : La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PARIS, le 23 février 2023

Le ministre de la santé et de la prévention,
Pour le ministre de la santé et de la prévention et par délégation :
La cheffe de la mission concours



Sandrine EUSTACHE